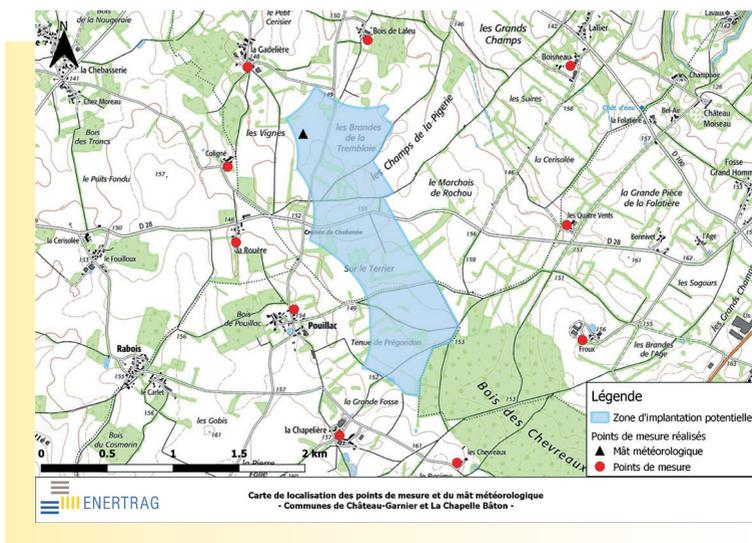


## La concertation : la démarche de portes-à-portes

La **démarche de porte-à-porte** est une approche quantitative et qualitative qui permet d'informer sur le projet et de sensibiliser les riverains tout en récoltant des informations clés pour la suite de la concertation. Cette démarche n'est **pas obligatoire** mais ENERTRAG la considère comme une **partie essentielle du projet**. L'objectif de la démarche est de :

- Recueillir les attentes et les besoins des riverains,
- Informer les riverains sur le projet et les sujets qui les intéressent,
- Répondre aux éventuelles inquiétudes de la population et faire remonter des questions précises auxquelles il faudra apporter des réponses par la suite,
- Avoir une meilleure connaissance du territoire.



ENERTRAG a réalisé les 17-18 septembre et les 21-22 octobre, **6 séances de porte-à-porte, sur les 10 hameaux entourant la zone d'étude** (communes de Château-Garnier, La Chapelle-Bâton, Joussé et Saint Romain).

Les échanges avec les riverains ont mené ENERTRAG à porter une attention particulière à la réalisation de l'étude acoustique. Ainsi, un point de mesure a été installé dans chaque hameau par le bureau d'études **Sixense Engineering (92)** pendant 15 jours, afin d'avoir les mesures les plus complètes possibles. Suite aux échanges avec les riverains du parc éolien, ENERTRAG a mis en place **des mesures supplémentaires** depuis le 23 mars 2020 visant à **limiter l'impact sonore des 8 éoliennes existantes**.



**Perrine LECOQ**

Chef de Projets Éoliens  
chateaugarnier@enertrag.com



**Fabienne LEYMARIE**

Responsable Dialogue Territorial et  
Concertation  
fabienne.leymarie@enertrag.com



**ENERTRAG**

Cap Cergy  
4-6 rue des Chauffours  
95015 Cergy-Pontoise  
TÉL : 01 30 30 60 09



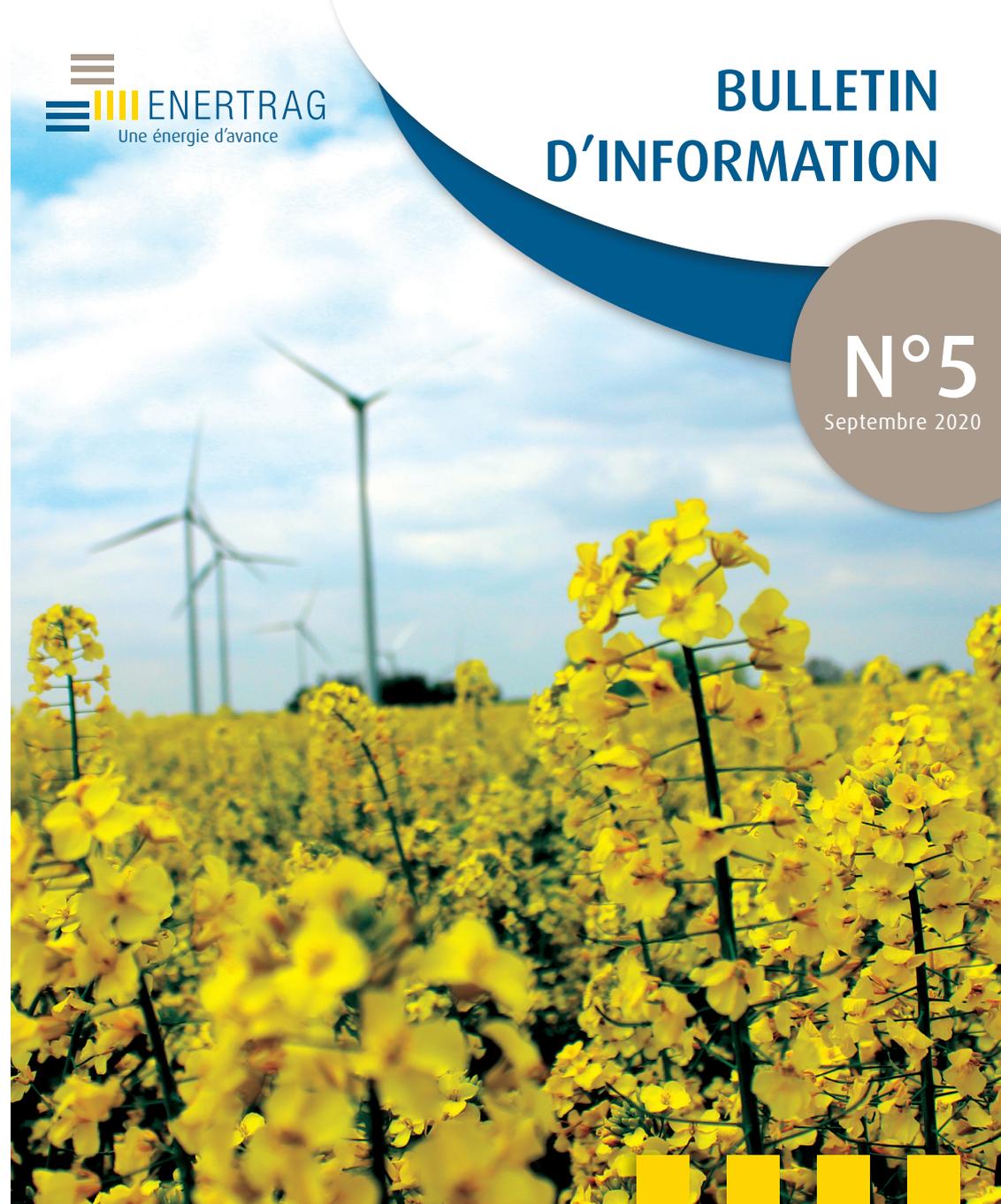
**SITE INTERNET**

[www.france.enertrag.com](http://www.france.enertrag.com)



## BULLETIN D'INFORMATION

**N°5**  
Septembre 2020



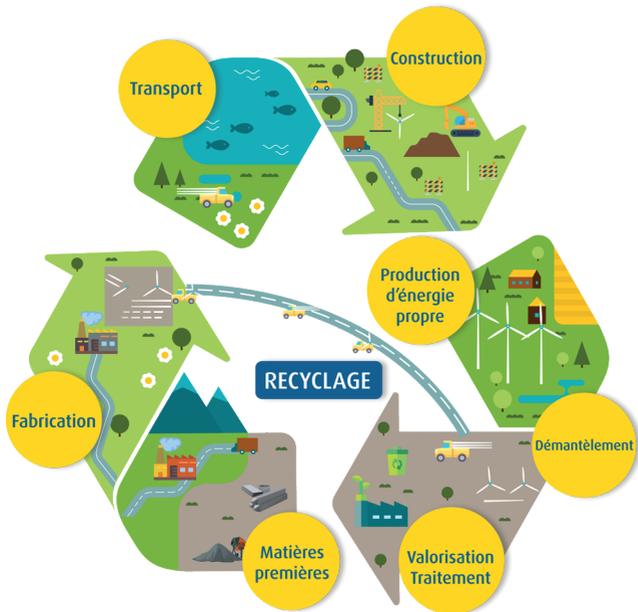
## PROJET D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN DES QUATRE VENTS

# Actualités

Dans ce contexte de crise sanitaire, la production d'énergie éolienne est considérée comme un secteur stratégique, indispensable à la vie de la Nation. Depuis le début de cet événement sans précédent, les entreprises de la filière ont assuré la continuité de la production d'énergie éolienne.

**ENERTRAG continue ainsi ses activités en télétravail et applique les gestes barrières pour garantir la sécurité de ses interlocuteurs.**

## L'analyse du cycle de vie de l'éolien



© 2020 ENERTRAG France



Une Analyse de Cycle de Vie (ACV) consiste à étudier pour un produit, un service, ou ici une énergie, **l'ensemble des incidences liées à l'activité sur l'environnement naturel tout au long du cycle de vie** (construction, exploitation, après vie).

Pour l'énergie éolienne, l'indicateur principal est le **temps de retour énergétique** : énergie totale consommée au cours de sa fabrication, transport, installation, recyclage et compensée par l'énergie éolienne produite.

NB : Le temps de retour énergétique est estimé à 4 mois pour une éolienne de 5 MW (Source : De Laroche Lambert - Chercheur au CNRS Dept ENERGIE - 2013). Cela signifie qu'en 4 mois, les nouvelles éoliennes auront produit autant d'énergie que ce qu'elles consommeront tout au long de leur vie !

# Où en sont les études ?

Le parc éolien des Quatre Vents se présente actuellement sous la forme de deux lignes de quatre éoliennes. Le projet d'extension porté par ENERTRAG, avec le soutien de la commune de Château-Garnier, étudie l'ajout d'une troisième ligne de 4 à 5 éoliennes au parc actuel.



Le projet se trouve dans sa phase d'études réglementaires (écologique, paysagère, acoustique), en vue de la constitution du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE).

### ETUDE ÉCOLOGIQUE

Le bureau d'études **Symbiose Environnement** (86) a été missionné pour réaliser le **volet naturaliste flore/habitats et faune** (hors chiroptères et avifaune) de l'étude écologique, en **décembre 2019**.

La zone d'étude se compose principalement de parcelles de culture et de quelques boisements.

**Les enjeux écologiques sont donc faibles dans la majeure partie de l'aire d'étude.**

Pour le reste de l'étude écologique (oiseaux et chauves-souris), c'est le bureau d'études EXEN (12) qui a été mandaté. L'étude a commencé en avril 2019 et est toujours en cours. Pour rappel, le but est de réaliser des inventaires au minimum pendant toute une année afin de couvrir un cycle biologique complet.



### ETUDE PAYSAGÈRE

Le bureau d'études **ENCIS Environnement** (87) réalise actuellement **l'étude paysagère et patrimoniale**. Une quarantaine de photomontages sera réalisée à partir des lieux de vie proches et lointains (jusqu'à 20 km) et des sites patrimoniaux pour simuler la présence des éoliennes en projet et évaluer leur effet dans le paysage pour le début de l'été.

